



La Chaux *info*

Editeur responsable : La Municipalité

N° 72 – juin 2023

Fête nationale 2023	<p>Réservez d'ores et déjà la date du samedi 1^{er} août ! Plusieurs surprises vous attendent ce jour-là !</p> <p>Une visite en journée ainsi qu'une soirée récréative vous seront proposées par notre commune, associée à celle de Senarclens.</p> <p>De plus amples informations vous parviendront en temps utiles.</p>
Police des constructions	<p>Il est rappelé que tous les travaux de rénovation ou de transformation, y compris de minime importance, doivent être annoncés à la Municipalité. D'autre part, les déchets de chantier ne s'éliminent pas à la déchetterie communale mais auprès des prestataires adéquats.</p>
Epicerie / questionnaire de satisfaction	<p>Un grand merci pour votre participation au sondage sur l'épicerie de La Chaux. Une soixantaine de questionnaires ont été retournés à l'administration communale. Il en ressort qu'une majeure partie des utilisateurs sont surtout insatisfaits des horaires d'ouverture. M. P. Clément sera prochainement reçu par la Municipalité pour en discuter.</p>
Crottes de chiens	<p>Notre employé communal a très régulièrement la désagréable surprise de trouver de nombreuses crottes de chiens dans les graviers situés autour de l'église. Il est rappelé à tous les propriétaires que des sachets sont à disposition dans le village et qu'il leur appartient de ramasser les excréments de leur animal de compagnie.</p> <p>Merci pour votre collaboration.</p>
Elimination déchets	<p>Les gros volumes de déchets verts (taille d'arbustes, arbres, gazon, feuilles) doivent être directement acheminés à la compostière de la Venoge (sur la route cantonale Cossonay - La Sarraz, à gauche 200m. après le TCS).</p> <p>Nous avons été avisés par la compostière que plusieurs habitants de La Chaux s'y rendent sans carte. Pour rappel : une carte est nécessaire pour l'accès à la compostière. Elle peut être obtenue auprès du greffe contre une caution de Fr. 50.00.</p> <p><u>Horaires d'ouverture de la compostière</u> : Lundi - vendredi de 08h.00 à 18h.00. Du 1^{er} mars au 31 octobre, également ouvert le samedi de 10h.00 à 15h.00</p> <p>Si vous souhaitez offrir une seconde vie à vos objets (vaisselle, meubles etc...), pensez à en faire don aux différentes associations, par exemple la Communauté Emmaüs ou l'Armée du Salut. Soit en les apportant sur place ou en leur demandant un ramassage si ces derniers sont trop lourds ou encombrants.</p>
Foire aux fruits d'hiver à Saoû 19 novembre 2023	<p>Le comité Veyron-Vèbre va organiser un week-end à Saoû pour les habitants de notre commune. Ne manquez pas cette magnifique occasion de découvrir les étals de plus de 130 producteurs qui proposent leur grande diversité de fruits d'hiver et produits de saison de qualité : miel, confitures, foie gras, potirons, fruits confits, pommes, châtaignes, escargots, picorons, noix, etc. Un peu de musique et surtout beaucoup de bonne humeur. Et bien sûr, sans oublier la soupe cuite au feu de bois sur place et le vin chaud</p> <p>Les détails et formulaire d'inscription vous seront adressées à la fin de l'été.</p>
Projet Perséides	<p>La commune participera à nouveau au projet Perséides qui consiste à éteindre l'éclairage public dans la nuit du 12 au 13 août prochain.</p>